[Texte]

LES PROGRAMMES PITRC ET PCRP

Question nº 289-M. de Jong:

- 1. Combien de barils de pétrole importé économise-t-on par année à cause des programmes PITRC et PCRP a) au Canada, b) dans les provinces de l'Atlantique, c) au Québec?
- 2. D'après les estimations du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, combien a-t-on économisé à la suite de la réduction des importations de pétrole a) au Canada, b) dans les provinces de l'Atlantique, c) au Québec?
- 3. D'après les estimations du ministère, combien le Programme énergétique national a-t-il coûté au gouvernement, directement et indirectement?
- 4. D'après les estimations du ministère, combien de barils de pétrole a-t-on produits grâce aux programmes, encouragements et avantages fiscaux prévus au P.É.N.?
- M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): 1 et 2. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources ne possède pas les renseignements qui lui permettraient de savoir si le pétrole remplacé était importé ou non. Pour ce qui est du PITRC, la base de données d'EMR ne contient de renseignements ni sur la quantité de pétrole remplacé ni même sur le type de combustible qui était utilisé au moment de la réalisation des travaux financés en vertu du PITRC. Par conséquent, les seuls chiffres qu'EMR peut fournir sont les suivants:
- a) Au niveau national: Les économies d'énergie attribuables aux travaux effectués en vertu du PITRC équivalent à 10 millions de barils de pétrole par année. La quantité de pétrole remplacé par suite des conversions à d'autres combustibles dans le cadre du PCRP se chiffre à 12 millions de barils par année.
- b) Dans les provinces de l'Atlantique: PITRC-750,000 barils par année, PCRP-1,300,000 barils par année.
- c) Au Québec: PITRC—2,623,000 barils par année, PCRP—5,162,000 barils par année.
- 3. En 1982, le ministère a évalué à 9.1 milliards de dollars le coût des nouvelles initiatives annoncées dans le cadre du PEN pour la période de quatre ans allant de 1981-1982 à 1984-1985. Cette estimation n'a pas été révisée. Pour ce qui est des principales initiatives du PEN, les estimations les plus récentes du ministère sont les suivantes:

	1981-82	1982-83 (en millions	1983-84 s de dollars)	1984-85
Programme d'encouragement du secteur pétrolier	889 <u>-</u> w	1824	1748	1770
Programme de remplacement du pétrole	134	188	204	228
Programme d'isolation des résidences	130	224	53	114
Programme de construction des embranchements au				
Québec		5	77	169
	264	2241	2082	2281

4. Le ministère ne dispose d'aucun chiffre à cet égard, et il serait très difficile d'évaluer les répercussions directes du PEN sur la production de pétrole. Un certain nombre d'autres facteurs ont pu influer sur la production pétrolière au Canada, notamment le potentiel restant de certaines formations géologiques, les progrès technologiques, les attentes des producteurs par rapport aux prix futurs du pétrole et du gaz, les coûts de l'exploration, de la mise en valeur et de la production, les

Pouvoir d'emprunt-Loi

mesures d'encouragement offertes par les provinces, les ressources d'autofinancement des producteurs et le rendement prévu pour les investissements dans d'autres secteurs de l'économie canadienne et dans d'autres pays. Il est très difficile de faire une distinction entre les effets de ces autres facteurs et l'influence directe du PEN sur la production pétrolière.

[Traduction]

- M. Dick: Monsieur le Président, je voudrais que les autres questions restent au Feuilleton.
- M. le Président: On a répondu à la question énumérée par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au Feuilleton?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI Nº 2 DE 1985-1986 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{IIe} MacDonald (au nom de la ministre d'État (Finances)): Que le projet de loi C-51, portant pouvoir d'emprunt, soit maintenant lu pour le 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, quand le débat a été interrompu ce matin, j'expliquais combien il était difficile de se faire une véritable idée du déficit du fait que les chiffres changent selon la perception qu'on en a.

J'ai rappelé que, en une année où le gouvernement rembourse rapidement aux particuliers les impôts payés en trop, l'ampleur du déficit est en apparence exagérée. Cette fausse impression est rectifiée l'année suivante, bien que rien n'ait vraiment changé.

On en trouve un autre exemple dans le budget de février 1984. Le ministre des Finances avait prédit alors un taux de croissance annuel de 3.8 p. 100 au cours des quatre prochaines années. Dix mois plus tard, sous un autre ministre des Finances, le ministère des Finances a publié des chiffres tout à fait différents, ce qui a entraîné, sur le papier, une augmentation de 9 milliards de dollars du déficit. C'est assurément la preuve qu'il faut que les députés disposent de meilleurs chiffres, s'ils doivent examiner en connaissance de cause les besoins financiers du gouvernement.

Tous les députés ont besoin d'être mieux informés. Ainsi, j'espère que le gouvernement collaborera avec le vérificateur général dans le cadre de l'étude qu'il effectue de concert avec ses homologues américains. L'objet de cette étude est de présenter aux députés des chiffres qui permettent des comparaisons claires afin qu'ils aient une meilleure compréhension des affaires du pays.

On va procéder de façon tout à fait injuste pour réduire le déficit au cours des cinq prochaines années, en autant que cela soit matériellement possible. Les riches paient peu ou pas du tout. Mise à part une année, les sociétés profiteront de réductions d'impôt importantes. Cependant, les personnes à revenu moyen et faible seront durement touchées. En 1990-1991, les